NOTE DE SERVICE

Destinataires :
DIRECTEURS(TRICES) ET DIRECTEURS(TRICES) ADJOINT(E)S DE LA VILLE DE REIMS ET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

S/C DIRECTEURS(TRICES) GENERAUX (LES) ADJOINTS(ES)

Semaine de la Qualité de vie et des conditions de travail 2024

Direction Générale
Mission Secrétariat Général
Service des Assemblées

Direction émettrice / Contacts

Pôle Ressources
Direction des Ressources Humaines

Sarah GRESSET, Directrice du pôle Qualité de Vie et des Conditions de Travail

---

Référence :
SG-NS-2024-17

La Stratégie pluriannuelle des Ressources Humaines porte un axe 3 : développer un environnement de travail favorisant le bien-vivre au travail, qui regroupe l'ensemble des actions pouvant améliorer la qualité de vie au travail et les conditions de travail des agents.

Dans ce cadre, nos collectivités participent à la semaine de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT), organisée par l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT), qui a lieu tous les ans en juin. A Reims, elle se tiendra du 10 au 14 juin 2024 et fusionne avec les habituels rendez-vous de la prévention.

En cette année Olympique, c'est assez naturellement que la thématique des bienfaits de l'activité physique et sportive s'est imposée.

L'ensemble des agents est invité à participer aux différentes activités, ateliers, conférence et table ronde qui auront lieu pendant cette semaine.

Pourquoi une semaine de la QVCT sur les bienfaits de l'activité physique ?

- pour expliquer la notion de sédentarité et les risques qui lui sont liés,
- pour sensibiliser les agents sur l'importance d'avoir ou de reprendre une activité physique,
- pour intégrer que l'activité physique est un outil puissant de prévention des risques,
- pour développer les temps de convivialité entre les agents, la cohésion des équipes, la culture commune et la fierté d'appartenance,

- pour lancer des actions pérennes de sport/santé au travail au sein de nos collectivités.

Programme

- ouverture lundi 10 juin en salle des Fêtes, avec un éveil musculaire suivi, à 14h, d'une conférence et des ateliers pratiques « Manager les risques nés de la sédentarité ».

- sur l'ensemble de la semaine, plusieurs créneaux d'activités sportives seront proposés en exclusivité aux agents, soit dans le cadre du Reims Urban Nature, soit dans le cadre de séances découverte des activités de l'ASM.

- Le mardi 11 juin à René Tys se tiendra la Journée des agents, avec :
  - des ateliers prévention sur la lombalgie, orientés vers les managers et assistant·es de prévention,
  - des séances d'activité physique type pilates, gym douce, yoga du rire, relaxation et méditation, santé du dos, bilan de forme…

- en clôture, le vendredi matin à l'auditorium de la Médiathèque Falala, une table ronde sur l'activité physique comme outil de prévention et outil de guérison.

Le programme complet sera disponible sur Alizé et sous format papier dans les services.

Modalités de participation des agents

Comme c'est déjà le cas traditionnellement pour les rendez-vous de la prévention, les activités proposées dans le cadre de cette semaine de la QVCT 2024 le sont, notamment sur le temps de travail.

Il est souhaité que chacun des managers puisse relayer le programme de la semaine et faciliter l'accès aux différentes actions à leurs agents, notamment en les aidant à s'inscrire en ligne pour celles et ceux qui y ont difficilement accès. Chaque agent doit également informer son manager de son souhait de participer aux activités.

Pour les services pour lesquels un taux de présence permanente est nécessaire, il est possible d'organiser une rotation, notamment pour la journée des agents le 11 juin. En effet, les activités se répètent sur des créneaux d'environ 1h toutes les heures, de 9h à 16h.

Pour les services qui le peuvent, n'hésitez pas à utiliser ces temps pour faire de la cohésion d'équipe, en inscrivant, à l'inverse, toute une équipe sur une même activité (avec leur accord).

Les agents des écoles de la Ville, de la Communauté urbaine du Grand Reims et de la Caisse des Ecoles seront prioritaires en cas de nombreuses inscriptions aux activités du mercredi 12 (détails dans le programme).

L'inscription aux activités sportives est obligatoire, pour des raisons d'assurance. Elle permet également de faciliter la bonne participation des agents, dans le respect des obligations de service public.

Elle a lieu sur Alizé : alize.grandreims.fr/QVCT2024,

- avant le 30 mai pour les créneaux du Reims Urban Nature,
- avant le 5 juin pour les activités du mardi 11 et les marches nordiques dans les pôles territoriaux,
- pas de date limite pour les créneaux ouverts par l'ASM en soirée et pause méridienne.

Un émargement se fera également sur le lieu des activités ayant lieu en journée.

La participation aux activités n'ouvre pas droit à des récupérations ni à rémunération.

La DRH reste bien entendu à votre disposition pour toute clarification dont vous auriez besoin.

Signé électroniquement le 23/05/2024
Directeur général des services
Laurent VERCRUYSSE